Bibliographie

Autor(en): **Von der Mühll, H.R.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **62 (1967)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Vouvry et Taney. Trésors de mon Pays. Editions du Griffon, Neuchâtel.

Après la vallée de Binn, dans le Haut-Valais, en suite de pourparlers féconds entre les autorités communales de Vouvry et la section valaisanne de la Protection de la nature, la région du lac Taney est elle aussi « protégée ». Ce petit lac de montagne se trouve dans le Bas-Valais à une altitude de 1400 m., à proximité du lac Léman et de la frontière française.

C'est un Genevois, D. Anet, ami de vieille date de cette commune valaisanne, qui en donne une description dans le 128e «Trésor de mon Pays» paru récemment. Piéton inlassable, plutôt qu'amateur des glaces et des pics sourcilleux, il en a parcouru tous les sentiers; car la marche, dit-il, « c'est le bonheur d'une conquête et le moyen d'unir, comme dans une ronde, tous les paysages et tous les temps. Et à la fin, on voit que cette unité non seulement est faite, mais qu'elle nous accepte. Le cœur, le corps et l'âme ne sont plus séparables du vent, de la pluie et du soleil.»

Le contrat protecteur est daté du 20 juillet 1965; il a été ratifié à l'unanimité par les assemblées primaire et bourgeoisiale de Vouvry, puis approuvé par l'autorité cantonale. Flore et faune sont protégés. On ne construira ni téléphériques ni routes pour autos. Tous engins motorisés sont prohibés. Pour les campeurs des emplacements seront désignés. Si l'on bâtit, ce sera ailleurs que sur les rives du lac et en adaptant la maison au cadre naturel.

Dans ce «Trésor» il est aussi question de Vouvry, chef-lieu de la commune, gros bourg situé, comme tant d'autres villages de ce canton sur la frange de la plaine. Vouvry a son église (jolie vignette sur la couverture d'André Bréchet) et des maisons cossues du vieux temps, mais s'ouvre aussi à l'industrie: l'usine thermique de Chavalon a été inaugurée l'an passé.

Le territoire communal, qui s'étend des bords du Rhône jusqu'à la crête culminant aux Jumelles et aux Cornettes de Bise, présente des aspects étonnamment divers. L'habile photographe qu'est Max Chiffelle les a fixés pour nous. Son Rhône « lourde soie qui se déroule sans cesse » est une de ses plus grandes réussites. *Ld G.*

Châteaux Suisses II. Par Ric Berger. Avec 48 photos en couleurs et de nombreux dessins de l'auteur. Editions Avanti Club, Neuchâtel.

Ce second volume, comme d'ailleurs le premier, fort bien présenté, paraît dans les trois langues nationales et montre une nouvelle série de châteaux, répartis dans toutes les régions de Suisse. Les illustrations offrent une documentation magnifique, complétée par des croquis très instructifs de l'auteur indiquant les caractéristiques des châteaux et les modifications survenues à travers le temps.

Plus notre pays s'écarte de ses origines, en se laissant entraîner par le courant de la vie moderne, plus un ouvrage tel que celui-ci prend de signification. Les régions où s'accumulent les usines et se répandent les habitations collectives parviendront-elles jamais à être marquées par les accents d'une valeur équivalente à celle de l'image de ces châteaux, par ces marques qui semblent humaniser le paysage et lui donner ce « visage » que tant d'efforts contribuent à préserver?

Les prélèvements sur le territoire qui sont faits de nos jours pour les habitations collectives en faveur d'une vie prétendue meilleure et pour l'industrie au profit des problématiques avantages matériels, sont des sacrifices auxquels il est évident que le monde actuel ne peut pas se soustraire. Mais il n'est pas certain que ces emprunts de terrain, non récupérables – par quoi du reste l'aspect du pays s'altère – ne seront pas considérés un jour comme encore plus funestes que ne le furent les servitudes féodales, qui ont obéré les populations par des charges certes très lourdes, mais qui ont laissé à la postérité, malgré tout, des trésors d'art tels que nous les voyons dans l'ouvrage de Ric Berger.

En définitive, ne sont-ce pas les qualités des œuvres qui, grâce à leur valeur durable, rachètent, compensent l'insuffisance des entreprises humaines?

H. R. Von der Mühll, architecte